

BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF 2018

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2018

Cette note est annexée au budget primitif 2018 et sera publiée sur le site internet de la commune

1. FONCTIONNEMENT

1.1. DEPENSES

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 1.13% par rapport au BP 2017, soit une augmentation de 55 406€.

Les charges à caractère général sont en augmentation par rapport au BP 2017 de 3.15% :

- Facture d'eau et énergétique en hausse en 2018, hausse du pétrole, pleine des sports sur une année entière (+ 38% eau et + 7% électricité)
- Augmentation des locations mobilières (services techniques) + 41%
- Maîtrise des dépenses courantes

Les charges de personnel sont maîtrisées avec une hausse de 2% par rapport au BP 2017 (+ 50 395€), due :

- A la création de l'indemnité compensatrice de la hausse de CSG, non compensée en totalité (+ 26 000€)
- A la fin des emplois aidés
- Au GVT
- A l'augmentation des taux de cotisations (env. 10 000€) et du SMIC (+ 1.24%)
- Au décalage de facturation du personnel mis à disposition par la CCNEB

L'intervention communale concernant les logements sociaux s'élève à 51 305€ en 2018.

Les subventions aux associations sont en légère hausse par rapport à 2017 : + 3%.

1.2. RECETTES

L'attribution de compensation définitive votée lors du conseil municipal du mois de janvier s'élève à 1 378 610€. Cependant, il faut prendre en compte en 2018 la régularisation d'un trop perçu de la part de la CCNEB suite au transfert de charges des ZAE : 98 439€.

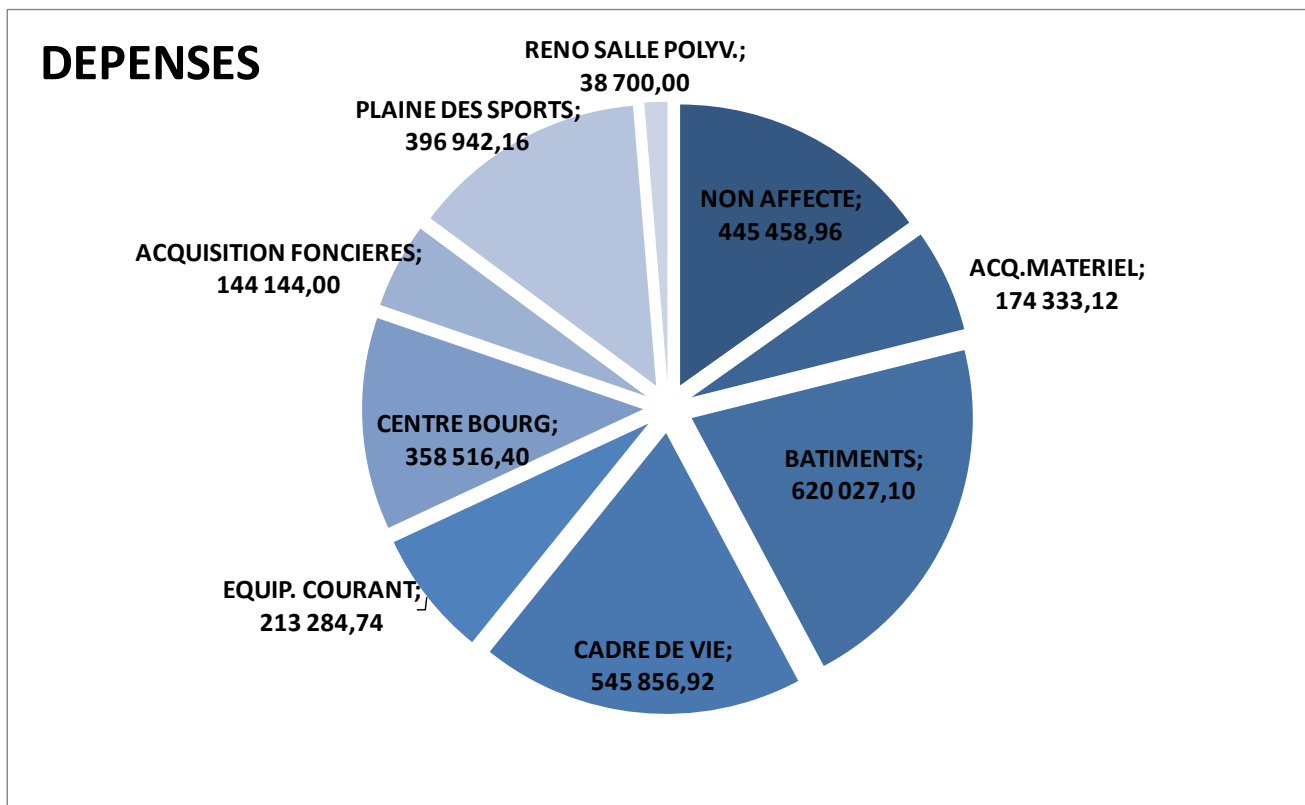
En 2018, la dotation forfaitaire devrait subir un écrêtement d'environ 24 000€ et s'établirait à 177 757€.

Les autres dotations seront stables, mise à part la suppression de la DUCSTP (- 1 388€).

Aucune augmentation des taux communaux en 2018.

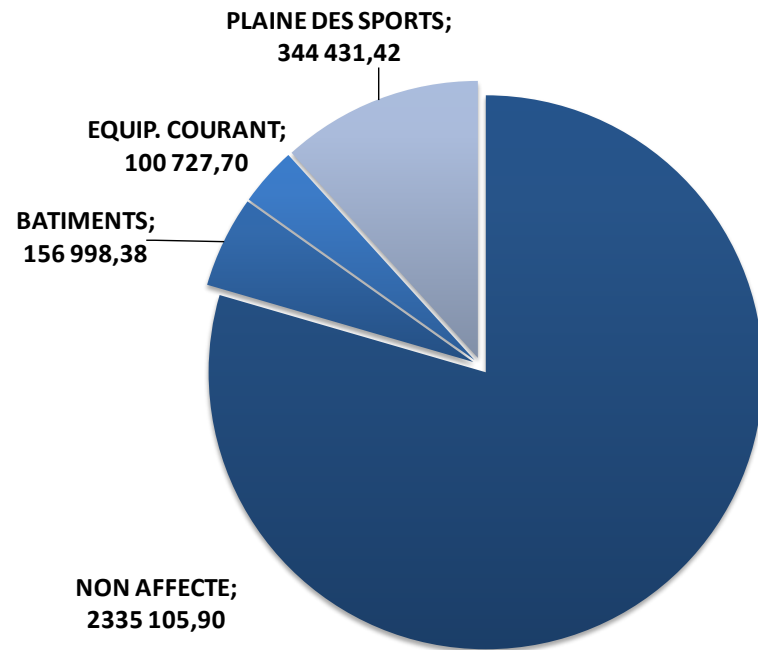
Les autres recettes prévues au BP comme les régies municipales ont été estimées à la baisse compte tenu des aléas climatiques pour la piscine municipale par exemple, ainsi que les revenus des immeubles avec le départ prévu de la gendarmerie dans de nouveaux locaux à partir de septembre 2018 (- 19 500€).

2. INVESTISSEMENT

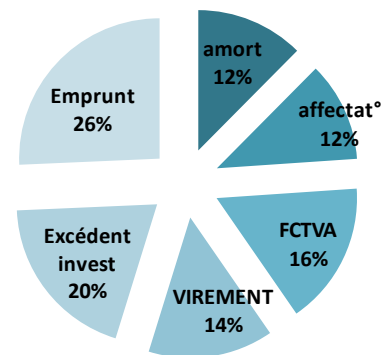


DETAIL DEPENSES NON AFFECTEES	
dette	331 069,24
travaux en régie	100 000,00
opérat° ordre	0,00
deficit reporté	0,00
annuité emprunts SDEPA	4 389,72
moins values	0,00
annulation TA	10 000,00

RECETTES



Détail recettes non affectées



DETAIL RECETTES NON AFFECTEES

TOTAL	2 335 105,90
amort	290 108,75
Plus value cessions	0,00
affectat°	268 445,54
opérat° ordre	0,00
FCTVA	384 346,00
VIREMENT	336 348,58
Excédent invest	455 857,03
Emprunt	600 000,00

3. EQUILIBRE DU BUDGET

